

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

► à Mayotte en 2021



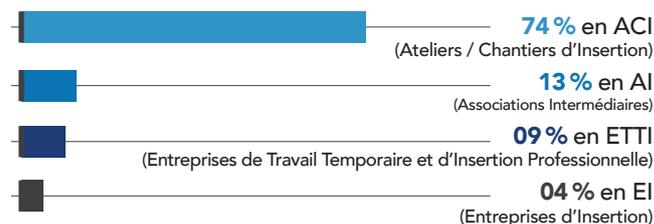
L'insertion par l'activité économique mahoraise compte **18** structures.

En 2021, on dénombre :

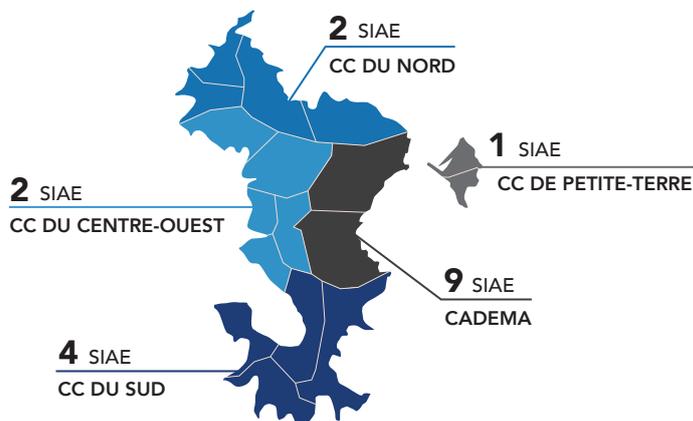
831 374 heures d'insertion travaillées,
soit **472 ETP** qui représentent en montant estimé
6 941 972 € versés en aide au poste.



1 404 contrats signés dont :



Répartition géographique des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)



🔍 L'IAE dans les DOM en 2021

Les contrats d'insertion dans les Départements d'Outre-mer



La Réunion

5843
contrats signés



Martinique

2964
contrats signés



Mayotte

1404
contrats signés



Guadeloupe

1401
contrats signés



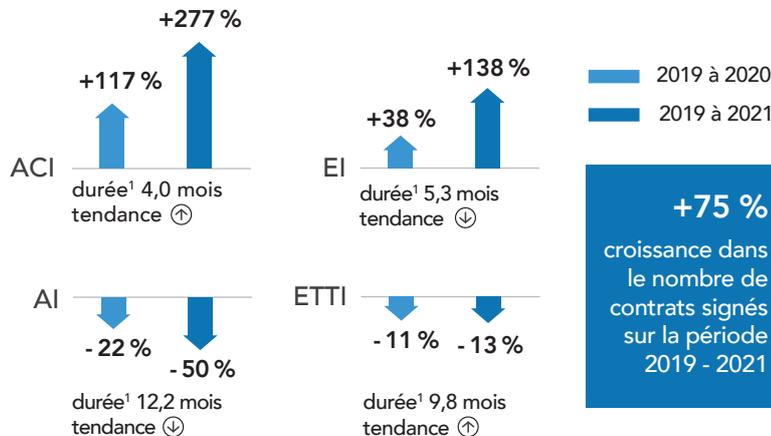
Guyane

1122
contrats signés



Soit **12 734** contrats d'insertion pour l'ensemble des départements ultramarins.

Évolution des contrats d'insertion à Mayotte entre 2019 et 2021



À Mayotte les contrats sont plus longs que dans les autres DOM **2x**

50%

des salarié.e.s en insertion bénéficient d'un contrat d'une durée supérieure ou égale à 12 mois.

90%

des salarié.e.s en insertion sont à temps partiel² dont 83% entre 26 heures et 35 heures.



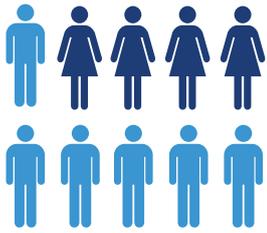
En 2021, on dénombre :

1440 contrats sortants à Mayotte.

¹Durée médiane des contrats en insertion

² Données des AI et EI non disponibles

Les nouveaux salariés en insertion à Mayotte



45%
de femmes salariées

55%
d'hommes salariés

Répartition par tranche d'âge des salarié.e.s



4/10 nouveaux salariés n'ont aucune formation au-delà de la scolarité obligatoire.

19% Aucune scolarité (contre 0,6% dans le reste des DOM)

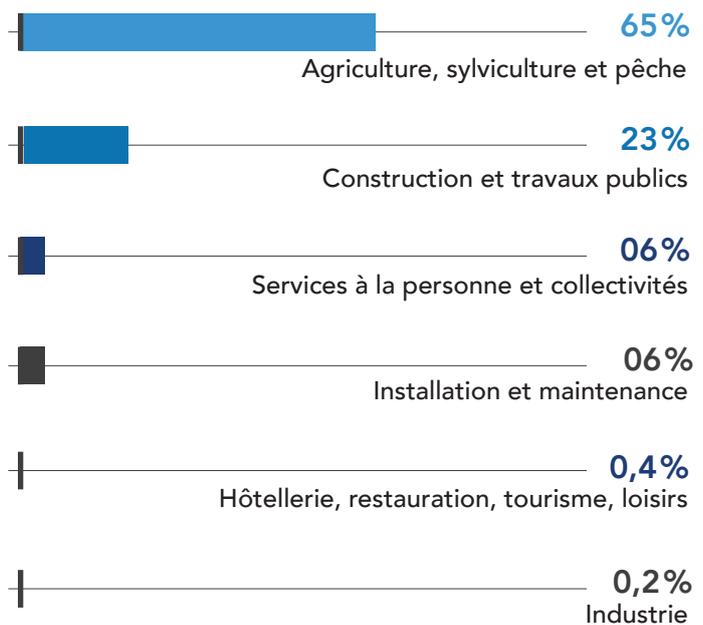
42% Aucune formation au-delà de la scolarité obligatoire (contre 32,6% dans le reste des DOM)

23% CAP-BEP (contre 40,6% dans le reste des DOM)

13% Baccalauréat (contre 20,5% dans le reste des DOM)

03% Études supérieures (contre 5,3% dans le reste des DOM)

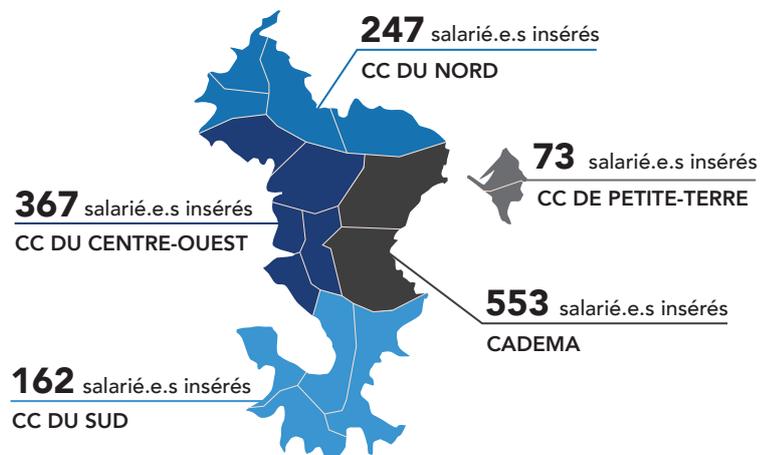
Répartition des salarié.e.s par domaine d'activités



Profil des nouveaux salariés en insertion

- ▶ **1,3%** de travailleurs handicapés,
- ▶ **5,1%** habitants en QPV,
- ▶ **84%** inscrits à Pôle Emploi lors de l'embauche dont 46% étaient au chômage de longue durée (plus de 12 mois),
- ▶ **94%** des nouveaux salarié.e.s de l'IAE en 2021 ne bénéficient pas des minima sociaux.

Répartition géographique des salarié.e.s en insertion



Le bilan 2021 de l'IAE réalisé par la DEETS est disponible. Cliquez sur le lien pour accéder : <http://bit.ly/3UZhMDR>

Pour en apprendre d'avantage sur les SIAE, consultez le site : www.achats-responsables-mayotte.org